



## Relevé de conclusions du CONSEIL DES SECTIONS

du 21 février 2013

**Présent-es :** Sophie AGUIRRE (secrétaire générale / Louvre), Florence de BOISSIEU (éd. Hatier & al), Henri BOURSIER (secrétaire national / CinéSolidaires), Marie CHAUSSON (Guimet), Laurent DESSART (Guimet), Guillaume GOUJON (Saint-Germain en Laye), Christelle GUYADER (secrétaire nationale / Louvre), Hamar HAMMICHE (Saint-Germain en Laye), Benjamin HERARD (secrétaire national / Inrap), Vincent DELACROIX (Centre des Monuments nationaux), Annie LELANDAIS (DGMIC – SLL), Virginie MASCOLO (Guimet), Boris MELLOW (BnF), Bibata OUEDRAOGO (Louvre), Agnès SUILLEROT (Universcience / trésorière).

**Excusé-es :** Elise MULLER (secrétaire nationale / Louvre), Cédric ROMS (secrétaire national / Inrap)

### Prochains conseils des sections :

- jeudi 28 mars, 10h-17h, annexe 67 rue de Turbigo
- jeudi 18 avril, 10h-17h, permanence, 61 rue de Richelieu
- jeudi 30 mai, 10h-17h, permanence, 61 rue de Richelieu
- jeudi 27 juin, 10h-17h, permanence, 61 rue de Richelieu

### VIE INTERNE SUD CULTURE SOLIDAIRES

#### • Trésorerie

- Brochure du 5e Congrès : tout le monde est d'accord pour faire une brochure moins volumineuse que la fois précédente. Plusieurs hypothèses sont à l'étude en ce sens.
- À la demande de la section BnF, un nouveau soutien de 300 € est voté à l'unanimité pour les grévistes de PSA-Aulnay.

#### • Commission juridique.

- Un contentieux des élections professionnelles est en cours à l'audiovisuel extérieur de la France.
- Une adhérente a porté plainte à titre personnel contre son CE pour détournement de fonds. Nous étudierons avec elle si nous devons nous porter "partie intervenante" dans cette affaire.
- À la MJC de Cannes, pas de frais juridique à envisager pour l'instant. Notre adhérente victime de harcèlement a pu prendre un avocat avec l'aide de son assurance personnelle.

- L'action en diffamation contre 6 syndicats à l'IMA se poursuit malgré le départ du président (remplacé par Jack Lang). [Depuis retrait de la plainte]
- Sur l'affaire du travail dissimulé au Louvre depuis 10 ans, une négociation est en cours avec la direction. La question de la date de prescription, qui est ardue, nous oblige à prendre conseil auprès d'un ou plusieurs avocats (Maîtres Telle et Renard vont être consultés).
- L'affaire au TI entre les élus d'Univscience et la direction, au sujet des membres du CHSCT, se poursuit. Prochaine audience le 29 mars au TI du 19e. Le CDS se prononce pour la poursuite de l'engagement de SUD Culture Solidaires dans la procédure, devant les deux tribunaux si besoin (TI du 8e et du 19e). Le mandat de Catherine Borderie pour nous représenter est prolongé.

#### ● Vie syndicale.

- La réunion de l'Union syndicale SUD Culture et Médias Solidaires s'est déroulée récemment sans Jean-François Hersent. Il n'y a pas de candidat-e pour le remplacer comme secrétaire général-e.

Jusqu'ici tou-tes les isolé-es des médias adhèrent au syndicat SUD Culture Solidaires, dans l'attente de la création d'un syndicat spécifique SUD Médias dont personne n'est prêt à s'occuper. Est-ce un bon moyen de développer le secteur alors que nous n'avons pas la capacité à suivre et coordonner tous les isolé-es des médias.

- On suggère une AG des adhérents de l'union à l'automne, il faudrait la faire sur 2 jours (ou 1 jour d'AG + 1 jour de formation, afin de permettre aux salarié-es du privé – sans délégation syndicale – d'y assister dans le cadre du droit à la formation syndicale).

#### ● Journal « Voix de SUD »

Un nouveau numéro est prévu fin avril. Les articles manifestent notre implication dans différents secteurs et différentes luttes, dans les campagnes Solidaires et témoignent d'un esprit interprofessionnel. Deux thèmes centraux se dégagent :

- l'externalisation, la privatisation et l'accaparement par les brevets (numérisation et privatisation des droits des fonds publics à la BnF, le réseau Semences libres contre les OGM...).

- L'autogestion : foire à l'autogestion qui aura lieu à Montreuil les 8 et 9 juin prochains et à Toulouse début mai et le récit et perspectives de quelques expériences passées ou présentes.

Une page de brèves est prévue : coups de gueule, de joie, citations, courtes infos... à envoyer à Henri : [cinésolidaire@free.fr](mailto:cinésolidaire@free.fr). Les contributions sont attendues le plus rapidement possible.

Trois propositions de couverture ont été proposées.

Il est suggéré d'indiquer la liste des sections SUD Culture Solidaires en dernière page.

#### ● Créations de sections.

- Hadès (entreprise privée d'archéologie préventive) : 4 adhérents (dont 1 délégué du personnel et 1 autre bientôt) ont créé une section dans cette entreprise de 60 salarié-es.

- Un regroupement d'isolés du secteur de l'archéologie préventive sur les régions Ouest et Centre est prévu. Ce sont majoritairement des précaires. Ils adhèrent totalement à la plateforme sur l'archéologie préventive qui avait été présentée au 5<sup>e</sup> Congrès de SUD Culture Solidaires.

- Une section en Franche Comté (agents de DRAC et isolé-es de différents secteurs) est en cours de création.

## TOUR DES SECTIONS

### ● **Saint-Germain-en-Laye**

La Direction maintient une grande opacité sur tous les achats, les attributions de logements de fonction. L'attitude arrogante du secrétaire général qui se mêle de tout et croit tout savoir génère une ambiance exécrationnelle et beaucoup d'inquiétude. Beaucoup de dépenses n'ont aucune pertinence, les choix d'expositions temporaires sont parfois absurdes, des services fictifs sont créés.

Les adhérents SUD Culture Solidaires ne sont pas représentés dans la seule instance locale (le CHSC6T) où siègent des personnes parfois proches de la direction. Il faut poursuivre l'implantation de SUD avec l'espoir d'avoir des élu-es au CHSCT en 2014. Il faut rassembler des éléments écrits, des témoignages qui attestent des actions contestables du secrétaire général. Il faut enfin préparer une expression SUD en s'appuyant sur des éléments factuels (compte rendu de CHS par exemple).

Il faudrait envisager de demander une expertise au niveau du CHS de la DGPAT (Direction générale des patrimoines).

### ● **BnF**

Un grand colloque de bibliothèques et de pôles universitaires est organisé le 25 février à la BnF. Une action sera menée par les syndicats au moment de l'ouverture du colloque.

Les problèmes qui se posent actuellement à la BnF concernent les postes, le budget (en baisse), la réorganisation des services, la numérisation d'ouvrages du domaine public par des sociétés privées pour en tirer bénéfice. La préoccupation de la BnF (et de beaucoup de sites) est de trouver par tous les moyens des fonds propres.

Un prochain numéro de Voix de SUD pourrait être consacré à cette question de l'externalisation, sous l'angle de la dépossession du bien public en le privatisant ou en externalisant des services.

Un appel commun (comme celui fait par les chercheurs pour les Archives nationales) pourrait être envisagé.

Une action pourrait être envisagée en mars au moment du salon du livre.

Il faut s'adresser au public, très sensible à ces questions.

### ● **Musée Guimet**

Suite au harcèlement exercé par le président du musée, les représentant-es des organisations syndicales refusent de siéger dans les instances locales et la Ministre doit répondre d'ici fin mars à la demande de destitution du président. Le rapport de l'Inspection générale est accablant. Il faudrait réfléchir dès maintenant à des actions coups d'éclat à l'ouverture de prochaines expositions si la réponse de la ministre n'est pas à la hauteur.

### ● **Universcience (Cité des sciences / Palais de la découverte)**

> La société de nettoyage DECA-IDF est en cessation de paiement. L'affaire doit passer devant le tribunal de commerce en mai (et non pas en février comme prévu initialement). Ce délai sera peut-être favorable aux salarié-es car, d'ici là, l'appel d'offres lancé par la Cité des sciences aura peut-être permis de trouver une nouvelle société qui reprendra les contrats des salarié-es sans que ceux/celles-ci passent par la case licenciement (de la société DECA).

> Il a été annoncé au comité d'entreprise, puis aux salarié-es de la Cité des sciences et du Palais de la découverte, la création d'un Grand Palais des arts et des sciences en 2025 (regroupant les lieux d'exposition gérés par la RMN, la grande nef, le Palais de la découverte). Des travaux commenceraient en 2015 (issues de secours à revoir entièrement, importants réaménagements intérieurs). On ne sait pas si le Palais de la découverte sera ouvert au public pendant les travaux. La grande idée c'est de consacrer la totalité des locaux aux visiteurs et non pas aux salarié-es, du fait des coûts très élevés de ces lieux situés dans le luxueux 8<sup>e</sup> arrondissement parisien. Rien n'est dit sur le devenir des salarié-es (poursuite des contrats et localisation géographique). À suivre.

#### • **CMN (Centre des monuments nationaux)**

Suite au décès d'Ivan Siret en septembre dernier, la section se réorganise. Les adhérent-es sont souvent des isolé-es éclaté-es sur beaucoup de sites.

Une section est en train d'être montée à la cité de Carcassonne (où il y a beaucoup d'agents qui étaient auparavant au Louvre).

Une liste SUD Culture Solidaires a été présentée pour les élections au CA du CMN. Par contre, SUD n'est présent ni au CT (comité technique) ni au CHSCT, mais présentera une liste pour ces deux instances en 2014 ; si le vote n'est pas sur listes mais sur sigle, le travail des militant-es de SUD sur ce secteur devrait permettre d'obtenir la représentativité au CMN et donc des sièges dans ces deux instances.

Des revendications ont été portées par la CFDT et la CGT à la nouvelle direction qui leur a donné une fin de non-recevoir.

#### • **Inrap**

Résultat d'élection transmis pendant le CDS : SUD Culture Solidaires obtiendrait 28 % des voix au CA, ce qui représente 1 des 4 sièges qui étaient à pourvoir. Pas de modifications dans la « hiérarchie » syndicale.

### INTERPROFESSIONNEL / LUTTES CITOYENNES

#### • **Commissions Solidaires**

##### – **Commission Fonction Publique (début février).**

> Bilan de la journée du 31 janvier : bilan assez catastrophique partout sauf là où il y avait déjà des luttes en cours (Département des Fraudes (DGCCRF), Territoriale). Mais l'apparition médiatique de Solidaires a été très bonne (reportages sur BFM TV et France 3).

> Journée du 5 mars contre l'accord de sécurisation de l'emploi : il semblerait pertinent de déposer un préavis de grève pour couvrir les salarié-es du privé et du public. La CGT Culture a déjà fait un tract. Il semble y avoir hésitation à appeler à la grève ; la mobilisation sera difficile.

> Il faudrait réfléchir à des actions médiatiques comme les jeudis noirs, qui mettent le focus sur tel ou tel secteur et permettre ainsi de remobiliser les militant-es et les salarié-es.

> Solidaires a signé le protocole d'accord sur l'égalité hommes / femmes (voir précédent compte rendu de CDS). Sur les 21 organisations syndicales (pas toutes présentes), 14 ont voté pour, 1 a voté contre et les autres présentes n'ont pas pris part au vote. Un communiqué a été fait par Solidaires.

##### – **Commission Structuration.**

> Représentativité de branche : elle est acquise à 8 % des voix (cumul des résultats aux élections de comité d'entreprise, et, à défaut, de délégués du personnel) et pour une durée de 4 ans. Il y aura très peu de branches où Solidaires sera représentatif, il faudra regarder de plus près les résultats où la barre de 8% est atteignable en 2017. Sur le secteur de l'animation, il faudra clarifier les champs de syndicalisation car beaucoup de syndicats existent sur ce secteur. Pour info, il existe un site dédié aux élections professionnelles et où on peut trouver les PV des résultats des élections (testé : il suffit de connaître le nom de la société et le département où elle est située) :

[https : //www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr/web/guest/home](https://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr/web/guest/home)

> Une réunification est en cours au niveau du secteur du commerce et au niveau du secteur de la sécurité.

> Le prochain congrès de Solidaires aura lieu en 2014. La question des permanent-es à temps complet, rémunéré-es par le syndicat, sera évoquée. Cela permettrait de faire face au manque de militant-es alors que le nombre d'adhérent-es augmente. Mais cela risque en même temps de couper ces militant-es du terrain, des réalités des agents et c'est quelque part ce que souhaitent les directions. Le débat sur la question risque d'être long, y compris bien entendu au sein de SUD Culture Solidaires où les avis sur la question sont très clivants. Rappelons aussi que le référendum de 2014 va déterminer nos moyens et que c'est quand il y a des moyens syndicaux dans les sections que le syndicat se développe. Le travail de terrain est déterminant et c'est au vu de ce dernier que les agents de prononcent aux élections.

#### • Journées intersyndicales femmes.

Elles auront lieu les 25 et 26 mars à la Bourse du travail à Paris (Annexe rue Charlot). Elles sont organisées par Solidaires, la FSU et la CGT. Le programme a été adressé par mail (4 demi-journées sur : femmes et impact des politiques d'austérité en Europe, image de soi et publicité sexiste, stéréotypes et freins à l'égalité professionnelle, femmes face à l'extrême droite en Europe). Un pot sera proposé le 25 en fin de journée. Pour les militant-es du privé, le délai d'un mois pour demande de congé pour formation syndicale est passé mais il est possible de s'y rendre en partie sur des heures de délégation par exemple. Les militant-es du public peuvent s'inscrire encore.

#### • Accord d'INSÉCURISATION DE L'EMPLOI

– Cet accord qui s'appelle précisément Accord « compétitivité des entreprises et sécurisation de l'emploi » a été signé le 11 janvier par le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC. La CGT et FO ne l'ont pas signé. Solidaires, syndicat non représentatif, n'a pas été invité à participer à la négociation. Cet accord est donc minoritaire mais le gouvernement veut le transposer en projet de loi et il sera débattu en avril par l'Assemblée et le Sénat.

– Une journée d'actions aura lieu le 5 mars, à l'appel des non signataires. Des manifestations mais peu de grèves a priori. Solidaires veut organiser d'ici là un meeting. Le tract Solidaires est prêt.

### ACTUALITÉS MINISTÈRE DE LA CULTURE

#### • Protocole d'accord sur la revalorisation du système indemnitaire (IAT et IFTC)

Ce protocole a été signé pour trois catégories d'agents de la filière art : les spécialistes métiers d'art, les techniciens d'art et les chefs de travaux d'art. L'indemnité, qui remplace les heures supplémentaires, a été portée à un minimum de 3000€ bruts par an.

Le problème c'est que dans ce corps d'ATMC (adjoints techniciens administration d'État, catégorie C), il y existe aussi des spécialités qui ne relèvent pas de la filière art (électricité, maintenance...). Ils représentent 2/3 des ATMC.

Par ailleurs, SUD Culture Solidaires n'a pas été sollicité pour participer aux réunions de négociation et n'a donc pas eu la possibilité de se positionner sur ce protocole et c'est anormal.

Il y a donc un combat à mener contre cette discrimination à l'égard de certains agents.

Il faut cependant noter que le plancher prévu n'est pas toujours très éloigné de la réalité à ce jour et que ce minimum est prévu « selon les crédits disponibles », ce qui permet de ne pas s'y engager systématiquement.

#### ● **Agenda social**

Le ministère présente son calendrier social le 22 février. Des réunions thématiques sur les grandes politiques sont organisées sans qu'on en connaisse les objectifs. Il va falloir que des militant-es s'inscrivent pour participer à ces réunions et en même temps, il faut faire le tri pour éviter de participer à des réunions inutiles. Il sera utile d'obtenir un bilan complet de la RGPP (des bilans partiels ont été faits, d'autres ont été annoncés mais pas transmis). SUD Culture Solidaires pourrait faire son propre agenda social, assorti de revendications.

Des réunions sur les élections auront lieu, il faudra absolument y participer.

Rappelons que pour la première fois, lors des prochaines élections de représentativité au ministère, il faudra présenter des listes mais que des dérogations pour voter sur sigles seront possibles. C'est un gros enjeu car la CGT, qui est en mesure de présenter des listes presque partout, s'y opposera. À l'Inrap, par exemple, il y a 100 adhérent-es SUD Culture Solidaires et 80 sièges à pourvoir ! Le vote sur listes et non pas sur sigles risque de beaucoup pénaliser SUD Culture Solidaires.

Il faudra également être attentif lors de ces réunions à la prise en compte des votes des établissements, notamment pour les établissements en autonomie de gestion, pour le calcul de la représentativité des organisations syndicales et pour l'attribution des droits syndicaux. Il faut revoir les textes afin de s'assurer que ces résultats sont comptabilisés pour établir la représentativité au niveau ministériel.

Paris, le 17 mai 2013